

Séance du 04 avril 2024

Le 4 avril 2024, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Robert BONDIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS

Procuration(s) :

Alain MOISSONNIER à Jan VINCENT, Rachel HUGUES à Aïcha BURDAIRON

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES

Date de la convocation
29 mars 2024

Date d'affichage
29 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Aïcha BURDAIRON

09 avril 2024
et publication du
09 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le 4 avril 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	2 821,32
- un déficit reporté de :	2 821,21
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0,11
- un excédent d'investissement de :	372 132,20
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	372 132,20

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	0,11
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,11

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 372 132,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VILLARDS-D'HERIA

Le Maire, Jean-Robert BONDIER

le(s) secrétaire(s) de séance

Aïcha BURDAIRON

